

Le Festival des couleurs du Fjord du Bas-Saguenay, dont fait partie le Symposium de Saint-Félix-d'Otis, sous la présidence d'honneur de Jérôme Grenier, espère vous rencontrer lors de son prochain rendez-vous artistique les 11, 12 et 13 octobre prochain dans l'église de Saint-Félix-d'Otis.



**C'est un rendez-vous !
Vendredi de 13 h à 17 h
Samedi et dimanche de 9 h à 17 h**

Découvrez les nouveautés de cette édition aux pages 8-9

LE BOTTIN MUNICIPAL

Écocentre	132, chemin du Lac-Brébeuf Ouvert du mardi au dimanche de 8 h à 16 h 30
La Fabrique Saint-Félix Jeannot Claveau, administrateur	Une célébration a lieu tous les dimanches à 9 h 418 544-1093 bureau ouvert le lundi de 9 h 30 à 11 h 30
Bureau de poste	Lundi au vendredi de 9 h à 12 h / 13 h à 15 h 30 418 544-1653
FADOQ Thérèse Fortin, présidente Martin Côté (location de la salle)	418 306-5728 418 718-0605
Bénévoles de Saint-Félix-d'Otis Arlette Claveau, présidente	418 544-6458
Bibliothèque municipale	Les mercredis de 13 h à 16 h et de 18 h à 20 h 418 544-5543 poste 2206 Page FB : Bibliothèque de St-Félix-d'Otis
Comité des loisirs Martin Côté, président	418 718-0605
Chalet des loisirs Inscription au Gym d'entraînement	418 544-5543 poste 2208
Cercle des fermières Nathalie Simard, présidente	418 812-4406
Friperie	Située au 445, rue Principale (sous-sol de l'église) Ouverte les jeudis de 18 h à 20 h
Comité de développement Kathie Gobeil, présidente	https://st-felix-dotis.qc.ca/comite-de-developpement/ 418 818-8471
Comité Havre aux ramilles Sara-Claude Lépine, coordonnatrice	418-540-0221
Sûreté du Québec (plainte ou demande d'assistance)	310-4141 ou *4141 à partir d'un cellulaire sfo@surete.qc.ca pour rejoindre le policier parrain

INTÉRESSÉ À OPÉRER UN RELAIS MOTONEIGE?

Le comité des loisirs est à la recherche d'une entreprise ou d'un particulier intéressé à prendre en charge un relais motoneige au chalet des loisirs pour l'hiver 2025.

Pour de plus amples renseignements et discuter des différentes modalités de l'entente, contactez madame Johanne Bergeron au 418 815-3892.



RENCONTRES DES A.A.

Une réunion des alcooliques anonymes a lieu tous les lundis soir à 19 h 30 au sous-sol de l'église, dans le local de la FADOQ. Le groupe est ouvert à tous.

Pour information : Pierre Gagné, 418 544-3335

SERVICE DE REPAS DISPONIBLE

Pour les personnes âgées de **60 ans et plus**, il y a un service de repas du midi livré à domicile pour la somme de 6,50 \$. Le service est disponible deux fois par semaine (lundi et mercredi) et le repas comprend la soupe, le repas principal et le dessert. Pour les personnes intéressées, communiquez au 418 544-6458 ou 418 544-5398.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le **lundi, 7 octobre 2024** à 19 h au chalet des loisirs. La séance sera également diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité.

La date de tombée du prochain numéro de l'Otissien est le **vendredi, 11 octobre à 12 h.**

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément aux dispositions du Règlement numéro 272-2015 de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis concernant les dérogations mineures, adopté selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis se prononcera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 7 octobre 2024, sur la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 325 Chemin du Lac-à-la-Croix.

La dérogation mineure demandée vise une augmentation de 4,62 mètres carrés de l'aire de sol afin d'y construire un bâtiment complémentaire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Côté, appuyé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter cette dérogation mineure;

Toute personne intéressée pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Ce 16 septembre 2024

Hélène Gagnon

Directrice générale et greffière-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément aux dispositions du Règlement numéro 272-2015 de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis concernant les dérogations mineures, adopté selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis se prononcera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 7 octobre 2024, sur la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 380 Chemin du Lac-Brébeuf;

La nature de cette demande dérogation mineure vise à abaisser la marge avant du bâtiment principal de 8 mètres à 6,31 mètres et abaisser la marge avant du bâtiment complémentaire de 8 mètres 2,54 mètres;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, appuyé par madame la conseillère Andrée Bergeron, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 10 septembre 2024 et d'accepter cette dérogation mineure;

Toute personne intéressée pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Ce 16 septembre 2024

Hélène Gagnon

Directrice générale et greffière-trésorière

L'Otissien, septembre 2024

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément aux dispositions du Règlement numéro 272-2015 de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis concernant les dérogations mineures, adopté selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis se prononcera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 7 octobre 2024, sur la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble situé au 340-350 Sentier Edmour-Claveau;

La nature de cette demande vise à abaisser la marge avant d'un bâtiment complémentaire de 8 mètres à 4 mètres afin de permettre la construction d'un bâtiment complémentaire de 12 pieds par 20 pieds à l'intérieur de la marge avant;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Dufour, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme du 10 septembre 2024 et d'accepter cette dérogation mineure aux conditions suivantes;

- la propriétaire ne devra pas munir sa nouvelle construction de murs;
- la haie de cèdres devra être conservée.

Toute personne intéressée pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Ce 16 septembre 2024

Hélène Gagnon
Directrice générale et greffière-trésorière

L'Otissien, septembre 2024

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-D'OTIS
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

AVIS PUBLIC

Concernant le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis

Avis public est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2025-2026-2027, a été déposé à mon bureau le 10 septembre 2024 et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'affaires régulières. Ce nouveau rôle triennal d'évaluation foncière entrera en vigueur le 1er janvier 2025.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer à l'égard de ce rôle une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1er mai 2025;
- être déposée ou envoyée par courrier recommandé aux bureaux de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay au :

3110, boulevard Martel
Saint-Honoré (Québec)
GOV 1LO

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit indiqué ci-dessus;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 15-331 de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Félix-d'Otis, ce 16e jour de septembre 2024

Hélène Gagnon
Directrice générale et greffière-trésorière

L'Otissien, septembre 2024

LES NOUVEAUTÉS DU SYMPOSIUM

Samedi le 12 octobre à 13hrs

Pour inscription: Nom et numéro de téléphone à johannebergeron1965@gmail.com

Nombre de places disponibles : 15

Prix : 10 \$. Tout le matériel est fourni, vous n'avez rien à apporter et vous repartez avec votre œuvre!



Dany Drolet
Hélène Bisson

Atelier
Durée 3hres.

2 Artistes peintres
vous propose
venir vivre de
expérience univ
prendre
différentes
techniques

Offert aux :
plus de 12 ans.
Nombre de places
limité

*inscription
obligatoire



COMPLET



Hélène Bisson de la Baie, qui partage sa passion à travers le Québec et l'Europe par le biais d'ateliers/séminaires/stages et retraites de peinture.

Dany Drolet de Saint-Zéphirin de Courval, artiste multidisciplinaire et enseignante en art visuel.

L'Otissien, septembre 2024



Dimanche le 13 octobre 2024 à 13hrs

Démonstration donnée par Claude Bonneau, artiste peintre.

Son énergie créatrice à laquelle s'ajoute la pureté du geste permet à la magie d'opérer; ainsi, à mesure que le tableau progresse le spectateur entre dans l'univers de l'artiste.

Peintre autodidacte, créatif et authentique, il vibre au rythme de ses pinceaux, heureux et libre d'exprimer à travers ses couleurs son style unique.

Vous ne voudrez pas manquez pas ça!!! On vous attend en grand nombre.



FRIPERIE

Notre friperie, située au 445, rue Principale à Saint-Félix-d'Otis (sous-sol de l'église), est ouverte tous les jeudis de 18 h à 20 h.

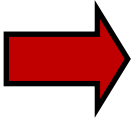
IMPORTANT POUR LES DONS : Nous prenons seulement les vêtements pour femmes, hommes et enfants. Bien fermer vos sacs avant de les déposer dans notre conteneur. Pour les autres objets, vous pouvez les apporter à notre éco-centre qui les recycle ou les vend à prix modique pour une deuxième vie.

Une partie de notre linge d'hiver est sorti!

Retour des sacs à 5\$

Costumes d'halloween pour enfants : 2 \$

Vestes et pantalons d'hiver (enfants et adultes) : 5 \$



Merci de nous encourager en si grand nombre! L'équipe de bénévoles est tellement fière de notre friperie qui ne cesse de croître et se renouveler.

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉGLISE

Location de la salle de l'église pour un événement

Il est possible de réserver la grande salle de l'église pour célébrer divers événements privés : réception à la suite d'un mariage, d'un baptême, de funérailles ou de messe anniversaire, conférence, forum, tournois intérieurs et autres. La salle peut convenir pour des groupes de 50 à 500 personnes.

Pour de plus amples informations, s'adresser au marguillier responsable **Martin Côté** au 418 718-0605.



Horaire des célébrations pour les semaines à venir

29 septembre : Célébration de la parole

6 octobre : Célébration de la parole à la chapelle au sous-sol de l'église

13 octobre : Célébration de la parole



DES NOUVELLES DE LA FADOQ

Encore la FADOQ....

Par Thérèse Fortin

Notre club FADOQ a recommencé ses activités intérieures, mardi, le 10 septembre dans son local au sous-sol de l'église de Saint-Félix-d'Otis. Une quinzaine d'aînés se sont retrouvés pour inaugurer la nouvelle saison. Deux équipes se sont affrontées au baseball poche alors que 3 autres participantes jouaient au cribble en tentant de garder leur sérieux en entendant les rires et les cris d'encouragement des « baseballeurs ».

La direction de l'organisme en a profité pour mentionner qu'à partir du 20 septembre, il y aura des **cours de danse en ligne tous les vendredis après-midi**, au local FADOQ. Les citoyens qui souhaitent apprendre les différents mouvements de cette danse peuvent communiquer avec Thérèse Fortin au (418) 306-5728 ou avec Sylvie Girard de La Baie au (418) 590-1219.



De plus, durant la saison estivale, une quinzaine de membres FADOQ se sont retrouvés 2 fois par semaine pour jouer à la pétanque sur les très beaux terrains nouvellement installés à côté du tennis. C'est grâce au programme du gouvernement du Québec (MADA), auquel St-Félix a soumis une demande, que la municipalité a relocalisé les deux terrains de pétanque sur le bord de la 170 permettant ainsi aux automobilistes de voir la beauté et l'élégance de cette nouvelle installation absolument géniale.

Vous aimeriez peut-être briser votre routine hebdomadaire et rencontrer des amis de votre âge (50 ans et +), vous pouvez prendre votre carte de membre auprès de la nouvelle membre du CA, Lise Tremblay au (418) 544-9262. À la vitesse qu'elle vous procure une fiche d'inscription, vous comprendrez que nous avons fait une acquisition exceptionnelle dans notre groupe de bénévoles.

CAPSULE ENVIRONNEMENTALE

Présentée par le comité consultatif en environnement

Par Stéphan Larouche

L'écocentre

Dans quelques semaines, notre nouvel écocentre fêtera son premier anniversaire. Bien oui, si vous ne le savez pas encore, la MRC du Fjord-du-Saguenay a fait peau neuve de notre vieil écocentre. Toujours au même endroit, 132, chemin du Lac-Brébeuf, il est maintenant digne des grandes villes.



Pour l'avoir fréquenté à maintes reprises durant l'été, je peux vous dire qu'il est parfait. On y circule bien, l'aménagement est parfait et toujours très bien entretenu. Les employés qui y travaillent sont extrêmement gentils. Ils nous orientent sur la disposition de nos matériaux. Ils nous informent pour qu'on devienne de bons citoyens « recycleurs ».

Comme tout bon service, l'écocentre est accessible du mardi au dimanche entre 8 h et 16 h 30. Je vous le rappelle, car, cet été, un bon citoyen voulant se débarrasser de son vieux divan est arrivé devant les portes closes. Enfin, je l'imagine. Ne voulant pas le ramener à la maison, il a tout simplement décidé de le jeter aux abords du chemin du Lac Goth.

L'écocentre récupère presque tout. Pour connaître les produits acceptés, je vous invite à consulter le site Internet de la municipalité à l'onglet Écocentre (<https://st-felix-dotis.qc.ca/ecocentre/>). Vous y trouverez tout ce que vous pouvez y déposer. L'écocentre dispose également d'un espace de réutilisation où des articles encore en bon état sont vendus à prix modique. Ceux-ci sont d'ailleurs annoncés sur la page [facebook.com/Ressourcerie132](https://www.facebook.com/Ressourcerie132).

En terminant, petit conseil, avant de vous rendre à l'écocentre, démêlez vos matériaux avant de partir, vous gagnerez du temps une fois sur place.

Vous pouvez en tout temps consulter la page st-felix-dotis.qc.ca/environnement-et-protection-des-cours-deau/ pour rejoindre les responsables de chacune des associations de lacs et consulter l'information municipale en lien avec la réglementation environnementale.

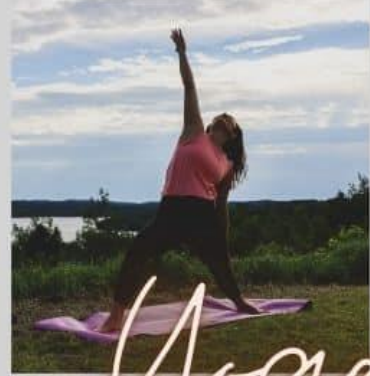
L'Otissien, septembre 2024

COURS DE YOGA À SAINT-FÉLIX-D'OTIS



SESSIONS ANNUELLES

Offerte au Chalet des loisirs
494 rue principale, St-Félix-d'Otis
du 10 sept au 17 dec (*sauf le 8 oct)
du 14 janv au 6 mai (*sauf à la relâche)
Total de 30 cours pour l'année



Yoga

Yoga expansif : mardi 18h00 à 19h15

Le Yoga Kripalu vous permettra d'ajuster les postures tout en étant à l'écoute de ce que votre être a besoin dans le moment présent. "Expansion" est la sensation que tu découvriras tout au long de l'année à travers ton engagement.

Inscription annuelle 600 tx.incl (rabais de 90\$)
inscription à la session : sept ; 322\$, janv: 368\$ (tx.incl)

****Les inscriptions annuelles seront prioritaires****

ACCESSIBLE À TOUS
MATÉRIEL : TAPIS DE YOGA,
COUVERTURE, BOUTEILLE D'EAU,
BLOCS ET SANGLE (PRÉFÉRABLE)

JESSICA BEAULIEU-LECOMTE
Inscription 514-821-1370
jessicabeaulieulecomte@gmail.com
Réponse : yoga

Yoga prénatal ou maman-bébé également disponible

Mardi de 16 h 15 à 17 h 30
(horaire sujet à changement selon la demande)
Tarif : 208 \$ t.i. pour 8 cours.
Inscription et renseignements auprès de Jessica



L'Otissien, septembre 2024

UNE SAISON EXCEPTIONNELLE AU SITE DE LA NOUVELLE-FRANCE

Le Site de la Nouvelle-France a connu une saison estivale exceptionnelle avec des élèves de partout au Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Charlevoix, de très nombreux camps de jour de la région, plusieurs groupes organisés, des touristes de la province et un grand nombre provenant d'Europe. Et ce n'est pas fini puisque le Site accueille tout l'automne de nombreux groupes notamment de croisiéristes.

Mais c'est vous, Otisziens et Otisziennes, que le conseil d'administration de la Société touristique de l'Anse-à-la-Croix et l'équipe du Site de la Nouvelle-France souhaitent remercier de tout cœur pour vos visites nombreuses en Nouvelle-France.

Les portes ouvertes qui se sont déroulées pendant l'été ont permises à des centaines d'entre vous de découvrir le nouveau circuit de visite commentée avec l'ajout des bâtiments d'époque et de vivre la grande aventure de la tyrolienne à virage de plus d'un kilomètre. Par votre présence au Site de la Nouvelle-France cet été, vous avez offert votre support important à cet attrait touristique qui fait la fierté de la communauté otisienne.

Pour cela, nous vous disons merci et à l'an prochain où nous vous offrirons plusieurs nouveautés.



L'équipe du Site de la Nouvelle-France vous dit à l'an prochain!

Bibliothèque municipale de Saint-Félix-d'Otis

située au 455 rue Principale

L'abonnement est gratuit!

Service de prêt de livres et de jouets

Prêts entre bibliothèques

Livres et ressources numériques

Horaire d'ouverture

Tous les mercredis

de 13 h à 16 h et de 18 h à 20 h

À ne pas manquer cet automne :

Découvrir ou redécouvrir la **joujouthèque** qui a été
relocalisée et réorganisée

Ateliers de création de zines (petit livre fait à la main)
les samedis 9 et 16 novembre en compagnie de l'artiste

Éli Gravelle

